

DECISION DU PRESIDENT

N° : DEC-056-2026

Objet : CONVENTION DE PRÊT À USAGE À TITRE GRATUIT DE DEUX VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE POUR UNE DEMI-JOURNÉE

Vu les statuts d'Albret Communauté,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°DE-078-2023 du 20 septembre 2023, exécutoire au 26 septembre 2023, portant délégation du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes Albret Communauté (CCAC) ;

Exposé des motifs :

La Communauté de Communes Albret Communauté, dans le cadre de sa démarche « Territoire à Energie Positive » a acquis 8 vélos à assistance électrique. Ces vélos sont utilisés par le personnel de la collectivité.

Le SMICTOM LGB, partenaire de la collectivité, participe à l'évènement Net'Albret le dimanche 26 avril de 9h à 12h, et aurait besoin de deux vélos pour ses agents. Albret Communauté souhaite prêter les deux vélos à assistance électrique au SMICTOM LGB pour leur participation à cet évènement.

Cette mise à disposition est encadrée par une convention qui stipule notamment les points suivants :

- la durée du prêt,
- la mise à disposition à titre gratuit,
- les conditions du prêt.

Compte-tenu de ces éléments, le Président

DECIDE

Article 1 : D'approuver la convention de prêt à usage à titre gratuit de deux vélos à assistance électrique pour une demi-journée.

Article 2 : De signer tout type de document se rapportant à la présente décision.

Fait à NERAC le, 30 MARS 2026

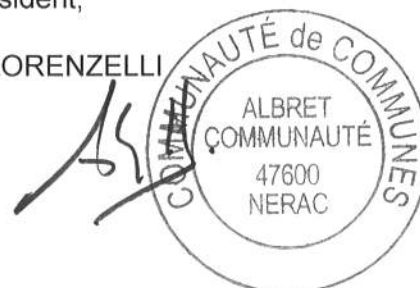
Le Président,

Alain LORENZELLI

Publié le 30 MARS 2026

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, CS 21 490 (9, rue Tastet 33063 Bordeaux) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.



En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire